



TERRITOIRES

RETOUR SUR ...

ARTISTES, AUTEURS ET TERRITOIRES : MAILLAGE D'AMOUR ET DE RAISON

POURQUOI ET COMMENT ACCUEILLIR UN ARTISTE
OU UN AUTEUR SUR SON TERRITOIRE ?

OCTOBRE 2018

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
**SPECTACLE
VIVANT**

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
livre et lecture 

Alors que de nombreux dispositifs existent pour soutenir les résidences, quel sens donner à ces dernières ? Comment mieux comprendre les enjeux et les attentes des partenaires pour élaborer un projet de résidence sur son territoire ? Comment accueillir un artiste / un auteur en résidence ?

Cette journée avait pour objectif d'apporter un éclairage sur les résidences de territoires tant pour ceux qui les organisent que pour ceux qui les « vivent » à travers des témoignages et échanges d'expérience.



11 OCTOBRE 2018



THIERS - 63



100 PARTICIPANTS



AUVERGNE-RHÔNE-ALPES LIVRE ET LECTURE
VILLE DE THIERS

DISCOURS D'OUVERTURE

Lionel Zwenger

Directeur des affaires culturelles

Mairie de Thiers



Interview vidéo

PRÉLUDE VIDÉO

Yan Raballand

Chorégraphe

Compagnie Contrepoint (63)

Lien vers trois courts métrages

- Pour une amourette : <https://vimeo.com/274065135>
- La non demande en mariage : <https://vimeo.com/274051991>
- Regardez le regard des hommes : <https://vimeo.com/274043588>



Interview vidéo

QU'EST-CE QU'UNE RÉSIDENCE? QUELLES RÉALITÉS RECOUVRENT-ELLES ?

Flavie Lejemtel

Conseillère théâtre, art de la rue et marionnettes

DRAC Auvergne-Rhône-Alpes

Agnès Monier,

Conseillère action culturelle territoires

DRAC Auvergne-Rhône-Alpes



Interview vidéo

TRAVAIL EN COLLECTIF

QUELS ENJEUX, QUESTIONS ET PROBLÉMATIQUES SOULÈVENT LES RÉSIDENCES DANS LES TERRITOIRES ?

- Cette session invitait les participants à répondre individuellement à la question. Ces notes individuelles ont été classées par types de structures.



Lien vers les notes individuelles

- les participants étaient invités à se regrouper par 3, après un temps de réflexion individuelle, à discuter et à formuler un /deux enjeux par groupe.
- Ces enjeux ont ensuite été regroupés par thématiques par les organisateurs donnant forme à un « métaplan » afin d'alimenter la table ronde.
- Ces groupes thématiques ne pouvant pas être aussi précis que les enjeux eux-mêmes, et certains étant à la croisée de plusieurs thèmes, nous vous invitons à prendre connaissance de l'intégralité des enjeux soulevés.



Penser la résidence, quelles étapes, quel accompagnement ?

- Quelles sont les étapes de création d'une résidence de la consultation des acteurs jusqu'à la fin de la résidence ?
- Passer du pourquoi une résidence au pour quoi et pour qui
- Quels processus, dispositif pour soutenir en résidence des démarches artistiques émergentes ?

Quelles conditions d'accueil pour les résidences ?

- Comment garantir les conditions optimales d'accueil pour les artistes ?
- Comment réunir toutes les conditions (matérielles, techniques, financières et humaines) pour mener à bien la résidence ?
- Enjeu : bien « accueillir » (temps nécessaire), bien accompagner l'artiste en visant le public

Médiation, création, ambition politique, quel équilibre ?

- Quel équilibre entre le travail de l'artiste, le temps de création et les actions avec le public ?
- Résidence : animation sur le territoire ou création artistique ? L'artiste : animateur ou créateur ?
- L'artiste en résidence ne doit-il répondre qu'aux attentes des partenaires ? Dans les faits, comment peut-il mener son propre projet artistique ? Quels compromis ?
- Comment arriver à mutualiser intérêt artistique et intérêt social ?
- Comment une résidence artistique est d'abord au service d'une politique de territoire au-delà d'une présence artistique ?
- Comment faire qu'une résidence ne soit pas l'outil d'une communication ou d'une image politique mais reste en lien avec des sujets de société sensibles ?
- La résidence artistique doit rester une résidence artistique !!!
- Place laissée à la libre création de l'artiste (respecter son histoire, échange d'expérience et connaissance locale – internationale) -> ouverture

Comment prendre en compte la singularité de chaque résidence ?

- Nouveau lieu – nouveau temps – nouveau lien
- Une convention par artiste ou une convention universelle

Comment susciter l'intérêt des élus ?

- Comment convaincre les élus d'un territoire de l'intérêt des résidences et des conditions de pérennisation (financement, lieu d'accueil, relation aux habitants...)?
- Double mission : lien à la création, acculturation auprès des élus, partir de l'action
- Comment les élus d'un territoire s'emparent d'une présence artistique ?

Quels outils de communication, de valorisation ?

- Comment optimiser les outils de communication pour informer des actions menées auprès des publics ?
- Comment mesurer l'impact, le retour sur investissement d'une résidence pour un territoire ?

Comment penser la fin de résidence, quelle pérennité ?

- Enjeu de bien anticiper la « fin de résidence » pour que l'action puisse continuer de vivre (valorisation, média, mise à disposition d'un lieu), ne pas faire que la mobilisation retombe
- Quelle pérennité des politiques d'accueil de résidence ? + pour l'artiste, quel après ?
- Problématique de la pérennité des projets dans le temps : quels moyens humains ? (techniques et élus).

Quelle(s) coopération(s) ?

- Comment garantir le sens et la participation du projet avec tout au long du projet ? (financeurs, partenaires locaux, habitants)
- Comment s'organise cette co-construction entre artistes, structure porteuse et habitants de ce territoire ?
- Comment créer et développer une relation de confiance entre une équipe artistique et des élus, une équipe artistique et des habitants permettant une compréhension et un enrichissement mutuel ?
- Un enjeu : les artistes d'un côté sont « habitués » à travailler avec l'inconnu, le hasard, l'imprévu, qui alimentent la création et la découverte. D'un autre côté les collectivités, structures non dédiées à l'art ont une manière presque opposée de travailler en prévoyant et en veillant à respecter beaucoup de règles : l'enjeu est donc comment concilier et travailler de façon constructive en tenant compte de ces deux fonctionnements différents ?

Quel choix artistique ?

- Le choix d'une thématique, de la durée de la résidence, de la notoriété de la compagnie ne risque-t-il pas de trop marquer un territoire et de trop l'identifier au détriment d'autres formes de spectacles vivants ou d'actions culturelles ?
- Quel artiste pour le territoire ?

Comment définir un projet en lien avec le territoire ?

- Comment imaginer un projet en cohérence avec le territoire en associant les acteurs locaux y compris les artistes du territoire ?
- Comment co-construire la résidence autour d'enjeux communs aux territoires et aux artistes ?
- Comment partir du territoire pour que la proposition artistique réponde aux besoins ?
- Comment mailler un territoire rural, comment rendre visible des espaces publics ?
- Enjeu : bien connaître le territoire et définir la ligne artistique la plus adaptée

Comment prendre en compte les habitants ? (participation, communication...)

- Toucher le plus grand nombre (pas élitiste), notamment là où on aurait repéré un besoin, un manque
- Connexion aux habitants : les prendre en compte, les impliquer
- Quels moyens pour faire adhérer des populations éloignées d'un projet de résidence ?
- Comment impliquer les habitants en amont de la mise en place de la résidence et leur permettre une appropriation pour l'après-résidence ?
- La réciprocité dans une résidence d'artiste. Comment le territoire et sa population nourrissent la création de l'artiste et comment la présence et la proximité avec l'artiste permettant à la population de s'approprier le fait culturel et de s'émanciper ? Comment les regards se croisent ?
- Comment construire une résidence non pas comme une finalité mais comme un moyen de construire du lien entre habitants artistes et œuvres ?
- Créer la rencontre avec les acteurs culturels en intégrant le grand public

TABLE RONDE

ENTRE ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURE, CRÉATION, ANIMATION ET PROMOTION DU TERRITOIRE, QUEL ÉQUILIBRE ?

Table ronde animée par Gabriel de Richaud de la M.E.E.T – Hypolipo d’Orcel (63)

Julien Ségura

Directeur adjoint

Médiathèque du Bassin d’Aurillac (15)

Biographie

Né à Toulouse en 1981. Études littéraires à Strasbourg et Paris. Enseignement en littérature comparée puis bifurcation vers la lecture publique en 2010, grâce à une expérience professionnelle fondatrice au sein des Bibliothèques de Montreuil (93). Directeur-adjoint de la Médiathèque du Bassin d’Aurillac depuis 2012. Secrétaire de l’ABF Auvergne et membre de l’ACAL (Asso. Cantalienne des Amis de la Lecture).



Interview vidéo



Points de son intervention à retenir

Il n’y a, je pense, pas de « mode d’emploi de la résidence réussie », mais la forme choisie gagne à être en cohérence avec les objectifs que l’on se donne; notre résidence ne prend pas la même forme chaque année, ses modalités diffèrent selon le champ artistique, les souhaits des structures impliquées, etc. Nous sommes conscients du fait que cela engendre une fragilité (notamment quant à l’identification de la résidence par les partenaires et les habitants, justement), mais assumons cette initiative « à géométrie variable » qui nous semble offrir une marge de manoeuvre appréciable.

- Point spécifique à cette résidence : malgré les risques dont nous sommes conscients (voir ci-dessus) nous ne cherchons pas à en définir exactement l’identité. Comment faire pour que sa diversité, la pluralité de territoires et de modalités, ne soient pas perçues comme du morcellement, de l’incohérence, etc. ? Assumer une certaine hétérogénéité tout en revendiquant le fait que c’est UN projet COMMUN. Pas simple. Et pas de réponse définitive. Mais la question doit être sans cesse présente.
- Autre point d’importance (même s’il s’agit d’une évidence) : un désir commun et des objectifs partagés entre les organisateurs et les artistes sont une condition sine qua non à la qualité fédérative de la résidence. Ce qui nécessite une présence et un suivi très attentif des organisateurs, à équilibrer avec une confiance accordée aux artistes « en résidence ».



Claudine Van Beneden

Responsable artistique, metteuse-en-scène et comédienne
Compagnie Nosferatu (43)

Biographie

Metteuse en scène et comédienne. Après des études en Belgique puis à Rennes, c'est en Bretagne, qu'elle débutera sa carrière professionnelle en 1992 en jouant dans les Bonnes de Jean Genet. Cette même année elle créera la Compagnie Nosferatu. Elle poursuit sa formation de comédienne à l'École et centre d'art théâtral à Paris et commence à se former en chant lyrique au conservatoire. Elle travaillera sur ses premiers projets et développera au sein de sa compagnie une ligne artistique axée sur la musique et le chant puis à partir de 2001 et de son installation au Puy-en-Velay, la ligne évoluera vers l'alliance de textes contemporains à la création musicale. Ses premières mises en scène se sont portées sur des textes d'auteur du 20^{ème} siècle. Son intérêt se porte vers des textes contemporains où le comédien et l'humain sont mis en valeur. Elle met en scène des textes qui parle de notre société et de notre actualité et où son engagement féministe se transmet avec générosité. Parallèlement à son travail de création, elle propose différents projets de territoire qui permettront à la compagnie de débiter une résidence association avec la ville d'Yssingeaux de 2008 à 2014 puis suivra une résidence départementale depuis 2016 avec comme partenaire le département de la Haute-Loire et la Drac Auvergne Rhône-Alpes.



Points de son intervention à retenir

Que la mise en place d'une résidence de territoire demande une énergie folle, que l'on peut garder la possibilité d'avoir du temps pour créer mais que pour cela il est nécessaire de revenir régulièrement sur le sujet et d'expliquer (notamment aux élus) les caractéristiques de notre métier. Qu'il faut du temps, pour mieux connaître les partenaires.



Interview vidéo

Jean-Michel Calvi

Vice-président à la culture

Communauté de Communes des Monts du Lyonnais (69)

Biographie

Jean-Michel Calvi est vice-président à la culture de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais (69). Il est à son cinquième mandat de conseiller municipal et d'adjoint de la commune de Larajasse, commune de 1 850 habitants. Depuis janvier 2017, il est vice-président la la nouvelle Communauté de communes des Monts du Lyonnais, après fusion (32 communes, 35 000 habitants). Il a été enseignant et/ou directeur d'école pendant 40 ans. Co-fondateur de la Fédération Nationale de Défense de l'École Rurale, ainsi que d'un mouvement pédagogique, les CREPSC (Centre de Recherches sur les Petites Structures et la Communication). Auteur de deux livres : « Ouvrir la fenêtre de l'école » et « Libérez l'école ».



Interview vidéo



Points de son intervention à retenir

Une résidence d'artiste ou d'auteur doit s'appuyer sur les acteurs locaux : artistes locaux, associations, écoles, EHPAD, structures médico-sociales, médiathèques...

Une résidence sera d'autant mieux acceptée par les élus qu'elle viendra en complément d'actions concrètes déjà effectuées et qui ont réussi. Intégrée dans la logique d'une politique culturelle qui a du sens.

La création, c'est important, essentiel. Mettre les « gens » dans une démarche de création avec un artiste, c'est participer à la construction de chaque individu en personne singulière. Mettre toujours en parallèle construction de chaque individu (les solitudes) et construction d'un collectif (lien social). L'un ne va pas sans l'autre. Le résultat final d'un acte de création, d'une résidence, n'est pas le plus important. Mais il est indispensable, à un moment, de mettre en lumière le travail réalisé pour valoriser le territoire et... les élus qui y sont à la tête par des regards extérieurs. Pour avoir des chances de pérenniser ces actions.

Jean-Baptiste Cabaud

poète et romancier

Biographie

Jean-Baptiste Cabaud se consacre entièrement à la poésie, écrite, parlée et dessinée. Son travail artistique, de poésie largement transmédia s'articule entre le livre, la scène, l'image statique et l'image animée. Il a publié une demi-douzaine d'ouvrages, dont un album jeunesse, *Le Petit Inconnu au ballon*, paru en 2007, traduit en brésilien et en grec. Son dernier livre, *La Folie d'Alekseyev*, a paru en septembre 2017. Il donne lectures et performances régulières de ses textes en France et à l'étranger (Berlin, Lituanie, Slovaquie, Roumanie, République Tchèque) en voix seule ou au sein de la formation de poésie-électro *Saint Octobre* qu'il a monté avec le musicien David Champey. Son travail de création graphique a été montré en Lituanie et en France. Jean-Baptiste assure régulièrement la responsabilité graphique et éditoriale de publications poétiques et anime tout au long de l'année formations, rencontres et ateliers d'écriture poétique en milieu scolaire, centres sociaux, bibliothèques auprès d'enfants, d'adultes ou de publics en difficulté (handicap, etc.). Jean-Baptiste a été, en 2016 et 2017, poète associé de la bibliothèque municipale de Lyon pour l'opération *Tremplin Poétique*. Son travail, en création comme en action culturelle, a plusieurs fois été soutenu par la DRAC ou la Région Auvergne-Rhône-Alpes.



Interview vidéo



Points de son intervention à retenir

Les résidences de mission sont de bonnes choses tant pour les artistes que pour les territoires organisateurs et leur public, mais elles nécessitent beaucoup d'écoute et de dialogue entre les parties pour être pleinement profitables à tous. Les mésententes proviennent souvent d'une méconnaissance du travail artistique : ne pas hésiter à faire appel à des structures pertinentes (ARA livre Lecture, etc.) pour expliciter certains points techniques et fluidifier la mise en place et l'organisation.

- Attention au format CNL de résidence 30% médiation 70% création qui dans la réalité correspond à beaucoup moins de temps de création que cela, si l'on y rajoute les multiples réunions nécessaires avec les différents acteurs impliqués dans la résidence, le temps de préparation des ateliers et rencontres effectifs, les trajets parfois longs sur un territoire étendu, les bilans etc.
- Attention aux délais d'organisation et de calendrier : les artistes ont des dates réservées très longtemps à l'avance. Il leur est parfois impossible de répondre favorablement à une résidence qui les intéresse, uniquement parce que l'appel à candidature arrive trop peu de temps avant le début effectif de la résidence.

COMMENT METTRE EN OEUVRE UNE RÉSIDENCE PAS À PAS ? QUELLES ÉTAPES ESSENTIELLES ? QUELLES QUESTIONS SE POSER ? QUELLES PROBLÉMATIQUES RECURRENTES ?

Pauline-Laure Lauxerois

Chargée du suivi administratif et communication

Coloc' de la Culture (Cournon-d'Auvergne)

Ex chargée de mission culture

Grand Clermont (63)

Biographie

Avec une formation en conduite de projets culturels, elle a piloté un projet de résidences artistiques sur le territoire du Grand Clermont durant 3 ans. Elle a enrichi cette expérience en participant à la sélection de projets de création de spectacle vivant en 2017 pour la ville de Billom. Une expérience qui l'a menée à l'intégration du service culturel de la ville de Cournon-d'Auvergne, sur des missions d'administration et de communication, prenant part au projet de la Coloc' de la culture, qui reçoit chaque année plusieurs équipes artistiques pour des résidences de création dans des conditions encore toutes autres.



Points de son intervention à retenir

- Importance de l'implication de tous les acteurs du projets dans la programmation de la résidence.
- Importance de la clarté vis à vis de l'artiste : lui présenter les grandes lignes du projet, le volume d'animations demandées (en n'oubliant pas de prendre en compte les temps de préparation, de réunion, de transport).
- S'assurer que les conditions d'hébergement lui conviennent.
- Nécessité d'associer l'artiste aux détails de projet afin de rechercher avec lui les animations les plus adaptées à la fois à sa personnalité et au public visé.

Gabriel de Richaud

Poète, dramaturge, metteur en scène et directeur

Maison des Écritures et des Écritures Transmédias

(M.E.E.T.) Hypolipo d'Orcet (63)

Biographie

Gabriel de Richaud est poète (Prix René Leynaud 2017, Prix Jean Lalaude 2003), dramaturge, musicien (Conservatoire de Strasbourg et Hochschule Franz Liszt à Weimar), performeur et metteur en scène (11 productions). Il reçoit la bourse d'écriture Découverte en 2018 de la Région Auvergne Rhône-Alpes pour son dernier ouvrage Étreintes Éternités. Il est également directeur de la Maison des Écritures et des Écritures Transmédias M.E.E.T. HYPOLIPO qui reçoit des auteurs.trices en résidence toute l'année et propose le prix Hypolipo pour les moins de 35 ans en partenariat avec les éditions espaces 34.

Il a été directeur du théâtre de la ville de Volvic (2008-2011) où il créé le festival à la Source dans sa forme originale (et qui fête ses 10 ans en 2019) et il a été auteur associé du théâtre Les TAPS à Strasbourg (2008-2010). Il enseigne l'écriture dramatique à l'université de Grenoble depuis septembre 2018.



Points de son intervention à retenir

Une résidence réussie peut-être aussi vue et reconnue avec le paramètre suivant : création d'un bon livre ou d'un bon spectacle. L'artiste ne peut pas réellement discuter des conditions des résidences et accepte en général plus qu'il ne faudrait. Ce n'est pas une mauvaise intention de l'organisateur mais une méconnaissance de ce qu'est vraiment le travail créateur.



COMMENT FAIRE DE LA RÉSIDENCE UN PROJET DE TERRITOIRE ? COMMENT FÉDÉRER DES ACTEURS TRANSVERSAUX ET DES HABITANTS AUTOUR D'UNE DÉMARCHE DE RÉSIDENCE ? COMMENT MONTER ET PENSER LE COMITÉ DE PILOTAGE ?

Julien Ségura

Directeur-adjoint

Médiathèque du Bassin d'Aurillac (15)

[Voir biographie et points à retenir page 8]



Points de son intervention à retenir

Une résidence s'inscrit dans une politique culturelle structurée. Une résidence s'appuie sur de nombreux partenaires : financier, acteurs locaux, milieu éducatif. Il faut :

- Accompagner le projet artistique, accompagner l'artiste durant sa résidence, le guider, présenter, expliquer,
- Impliquer, fédérer la communauté éducative, les médiathèques, les associations,
- Bien communiquer : temps de restitution publique

Une résidence est une co-construction entre une équipe artistique et un territoire.

La mise en place d'une résidence sur un territoire nécessite une politique culturelle structurée, avec un acteur culturel en charge du montage du dossier, de l'accueil, du suivi.

Nécessité de bien définir dans le cahier des charges, le type de résidence et les actions de médiation souhaitées.

Points de son intervention à retenir

- Nécessité de préciser le rôle et les attributions de chacun : initiateur et coproducteur du projet, producteur délégué (équipe artistique résidente), membres du comité de suivi, opérateurs-partenaires résidents, sinon, risque de déconvenues, de déceptions et affaiblissement de la participation au comité de suivi
- Nécessité que chacun retire quelque chose de sa participation (soit pour le développement de sa structure propre, soit en termes de communication, soit en termes de poids sur la décision) : nécessaire instrumentalisation du projet qui est un indice de bonne pénétration du projet de résidence dans le territoire
- Grand importance de jauger, lors du choix de l'équipe artistique retenue, sa capacité de co-construction (sortir de sa «zone de confort»).

Emmanuelle Deygas

Chargée de développement culturel

Communauté de Communes Sumène-Artense (15)

Biographie

Né à Toulouse en 1981. Etudes littéraires à Strasbourg et Paris. Enseignement en littérature comparée puis bifurcation vers la lecture publique en 2010, grâce à une expérience professionnelle fondatrice au sein des Bibliothèques de Montreuil (93). Directrice-adjointe de la Médiathèque du Bassin d'Aurillac depuis 2012. Secrétaire de l'ABF Auvergne et membre de l'ACAL (Asso. Cantalienne des Amis de la Lecture).



Voir les notes sur ce projet

Ludivine Moulard

Coordinatrice culture

Syndicat Pays de Maurienne (73)

Biographie

Après quelques années passées à enseigner la formation musicale en école de musique, Ludivine Moulard se forme au développement culturel à l'IUP Métiers des Arts et de la Culture de l'Université Lyon 2, où elle valide un Master professionnel. De 2004 à 2009, elle coordonne le Festival des Rencontres Musicales - Savoie (musiques classique et du monde). Elle devient ensuite coordinatrice culture du Syndicat du Pays de Maurienne, où elle initie, aux côtés des élus et du Conseil Local de Développement, le dispositif Biennale culturelle en Maurienne, résidence de création artistique partagée avec les habitants. Elle accompagne également la fusion des 6 écoles de musique de Maurienne, qui sera effective au 1^{er} janvier 2019.



Voir la présentation ppt

DÉCRYPTAGE D'UN APPEL À PROJETS : COMMENT RÉDIGER UN APPEL À PROJETS ? QUELS SONT LES ÉLÉMENTS INDISPENSABLES ? À QUOI PENSER EN AMONT ? COMMENT LE DIFFUSER ? COMMENT COMPRENDRE UN APPEL À PROJETS ET COMMENT Y RÉPONDRE ?

Florent Labarre

Chargé culturel

Mairie de Billom (63)

Biographie

Autodidacte, Florent Labarre a commencé son parcours du côté artistique (musicien). Il a ensuite participé à la création de revues et de plusieurs associations. Après avoir été manager, il fait ses armes dans de grandes structures à Paris (Bibliothèque Nationale et Conservatoire de Paris). De retour en Auvergne, il crée une saison culturelle et s'occupe aujourd'hui d'un dispositif de résidences d'artistes.



Voir la présentation ppt



Points de son intervention à retenir

La rédaction d'un appel à projets permet la structuration du dispositif. Le but d'un appel à projets est qu'il soit porté à la connaissance de toutes les personnes et structures susceptibles d'être concernées.

La communication autour (visuel, rédaction, diffusion) est en ce sens l'élément essentiel permettant d'identifier et de faire connaître cet appel à projets.

Le premier appel à projets doit être simple et concis. Il s'étoffera par la suite.

Joanny Piolat

Gestionnaire

Espace naturel sensible de la Save (38)

Biographie

Après une formation en environnement, Joanny Piolat a d'abord travaillé dix ans au sein d'une association de protection de la nature. Depuis 3 ans il est technicien Espace Naturel Sensible au sein du Département de l'Isère.



Voir la présentation ppt



Points de son intervention à retenir

Nous avons fait le choix d'une démarche concertée dès la rédaction de l'appel à projets (AP) : implication de différents services du Département de l'Isère, d'acteurs locaux à la rédaction de l'AP. Nous n'avons pas encore le recul, mais nous espérons que ce préalable nous permette un meilleur ancrage local.

Il semble qu'il y ait un choix à faire entre un AP précis et calant par avance les résultats attendus ou un AP plus libre dans la production de l'artiste...



PENSER L'APRÈS RÉSIDENCE : COMMENT VALORISER LA RÉSIDENCE ET CAPITALISER ? COMMENT MAINTENIR UNE DYNAMIQUE SUR LE TERRITOIRE UNE FOIS LA RÉSIDENCE TERMINÉE ?

Nadia Gierlotka

Chargée de mission politique culturelle

Ville de Faverges-Seythenex

Coordinatrice générale

Fabric'Arts, projet de développement culturel intercommunal, initié par la Communauté de communes des Sources du Lac d'Annecy (74)

Biographie

Diplômée d'un Master 2 Ingénierie de projets culturels et interculturels de l'université de Bordeaux et déjà intéressée par la réflexion sur les droits culturels, j'ai travaillé pendant 2 ans à la rédaction d'un mémoire sur les usages de la culture comme outil d'inclusion sociale et de désenclavement culturel. Au cours de mes recherches, j'ai développé un intérêt pour les politiques culturelles publiques plus particulièrement, avec le souhait de pouvoir y contribuer à l'avenir. Après quelques expériences (associatives principalement) dans le secteur culturel, j'ai rejoint la commune de Faverges-Seythenex en tant que coordinatrice générale du projet de développement culturel intercommunal. Le projet politique culturel territorial évoluant rapidement, mes fonctions ont suivi la même évolution. La ville de Faverges-Seythenex a souhaité se doter des moyens nécessaires au développement d'une véritable politique culturelle, impulsée entre autres par Fabric'Arts, et je suis donc aujourd'hui également chargée de mission politique culturelle pour la ville.



Voir la présentation ppt

Karine Roussat

Responsable culture et communication

Communauté de Communes Cœur de Tarentaise (73)



Points de son intervention à retenir

Contexte territorial de petite communauté de communes relativement éloignée de l'offre culturelle et de la pratique artistique avec omniprésence de la culture sportive (contexte montagne et grosses stations de sports d'hiver).

D'où l'importance de faire vivre les projets artistiques au-delà du temps de présence des équipes artistiques et de toucher un public large au-delà des personnes concernées par les actions de médiation et de diffusion (souvent déjà sensibilisées par ailleurs à la culture).

Traces vidéos comme œuvres artistiques à part entière que peuvent s'approprier à la fois les participants, la compagnie, le territoire, les partenaires (Dôme Théâtre, Ecole des Arts, médiathèque et lieux où pourront circuler les vidéos).

Points de vigilance malgré tout : énergie à poursuivre pour faire vivre et circuler ces vidéos, importance de prévoir des temps de médiation, en parallèle des projections et consultations en ligne.



FICHE MÉMO

Résidences d'artistes et d'auteurs

Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant. Octobre 2008

Téléchargement



AUTRES RESSOURCES

Dispositif de valorisation des résidences

Conseil départemental de la Drôme avec Des Univers Connectés

Ce document a été présenté lors de la rencontre professionnelle précédente portant sur la culture dans l'attractivité et l'habitabilité des territoires.

- <http://www.ensembleici.fr/editorial.les-pilles.en-direct-de-la-gargoulette-nb.9585.119.html>
- <https://www.arcgis.com/apps/MapTour/index.html?appid=a898ae0d471b1b91999a603>

[Vidéo] Artiste en résidence en Isère : la compagnie Sylvie Guillermin

Le Petit Bulletin, 4 juillet 2018.

- <https://www.youtube.com/watch?v=5ZYSEfVcgRI&feature=youtu.be>

RETOUR SUR ... ARTISTES, AUTEURS ET TERRITOIRES

14 | OCTOBRE 2018

Éditeur : Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant

Directeur de la publication : Nicolas Riedel

Mise en page : Laetitia Mistretta, Marie Coste



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant est soutenue financièrement par le ministère de la Culture / Drac Auvergne-Rhône-Alpes et la Région Auvergne-Rhône-Alpes.


Ville de Thiers

Cette rencontre a été soutenue par la Ville de Thiers.

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
SPECTACLE
VIVANT

33 cours de la Liberté - 69003 Lyon
04 26 20 55 55

contact@auvergnerhonealpes-spectaclelivant.fr
www.auvergnerhonealpes-spectaclelivant.fr

SUIVEZ-NOUS SUR    